





Année 2023 - 2024 Lundi 28 août iD-Flash n°01

Syndicat Indépendant des Personnels de Direction de l'Education Nationale

Première rencontre avec le Ministre G. ATTAL

Chère, cher collègue adhérent(e)

Le Ministre G. Attal a réuni les organisations syndicales jeudi 24 Août. Il s'agissait d'une première rencontre avec notre nouveau ministre et son équipe puisque qu'en dehors du DGRH, du DEGESCO et du secrétaire général il s'agit de nouveaux venus, dont le directeur de l'encadrement.

Dans son propos introductif et lors des échanges le Ministre s'est dit lucide et ouvert sur les différentes problématiques abordées, rémunérations, carrières et conditions de travail. Il a reconnu le manque de clarté sur la mise en œuvre du pacte. Il a ajouté regretter, de manière générale, la communication ministérielle où des injonctions, parfois paradoxales, nous parviennent tardivement voire du jour pour le lendemain. Il s'est engagé à améliorer cette situation pour permettre de renouer le dialogue et travailler en confiance.

Nous avons noté positivement que le Ministre s'est adressé à nous en tant que « pilotes pédagogiques » et n'employant à aucune reprise le terme de managers pour qualifier les personnels de direction.

Faisant suite à la demande d'Indépendance et Direction d'interpeller les collectivités territoriales sur les questions de sécurité (ID Flash 37), il va prendre contact avec les associations d'élus. Il exclut que ce soit aux personnels de direction de se déplacer pour effectuer une levée de doute. Ce n'est pas dans nos missions, ajoute-t-il.

Il décline les trois chantiers principaux de son ministère :

- L'élévation du niveau des élèves en s'appuyant sur trois leviers principaux notamment réussir à développer la mission essentielle du pacte dans les EPLE, à savoir le RCD mais également l'attractivité du métier d'enseignant et enfin une nouvelle organisation du baccalauréat.
- Le climat scolaire avec les nouvelles mesures d'éloignement des harceleurs dans le 1er degré et l'accompagnement des personnels de direction quant à ces situations souvent très complexes. La question de la laïcité avec notamment l'interdiction du port de l'abaya à l'École.
- Reconnaissance financière pour les personnels de direction. Il est à noter que le Ministre a cité également quant à cette problématique des "oubliés" de la reconnaissance financière : les personnels administratifs, sociaux et de santé.

Le Ministre indique que nous devons avoir des marges de manœuvre et être soutenu financièrement. Ce dernier point sera à l'ordre du jour de GT au cours du 1er trimestre. Il a ajouté que de nouvelles augmentations du taux de passage à la HC feraient partie des discussions.

A la question spécifique des formations d'enseignants qui auraient lieu pendant les vacances et l'impact sur l'ouverture des établissements de nos conditions de travail, le Ministre a répondu qu'il n'avait jamais parlé de formations pendant les vacances, mais « pas sur les heures d'enseignement ».



Nous avons déclaré avec beaucoup de gravité dans nos propos liminaires :

La profession est au plus mal, en proie à la colère, au désarroi et à la perte de sens. L'Institution ne doit pas se contenter de toujours et uniquement compter sur notre loyauté pour faire passer ses réformes. Pour qu'une politique publique porte ses fruits, l'adhésion des cadres qui sont chargés de la mettre en place doit être un objectif. Cela implique de changer de méthode de gouvernance. C'est à ce prix que le lien sera maintenu avec le corps des personnels de direction.

Nous attendons les actes.

Spécifiquement, nous avons demandé davantage de souplesse dans la mise en œuvre du pacte notamment la partie RCD. A l'hostilité des personnels, s'ajoute parfois les craintes de certains d'entre eux mais également de nombreux problèmes techniques de mise en œuvre.

Nous avons également demandé au Ministre d'écrire aux personnels de direction pour leur indiquer qu'ils ne feraient pas l'objet de pression quant à la délicate mise en œuvre du Pacte en particulier quant à leur évaluation. Il nous a indiqué vouloir faire un point visio avec l'ensemble des personnels de direction et a noté notre demande d'un écrit. Il réitère ses propos en affirmant qu'il n'y aura pas de pression, il souhaite travailler avec nous.

Nous avons alerté Le Ministre quant au décret du 16 aout 2023 https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047973978 qui précise que nous devons engager des procédures disciplinaires lorsque l'élève commet un acte portant une atteinte grave aux principes de la République, notamment au principe de laïcité ou lorsque l'élève commet des actes de harcèlement, notamment de cyberharcèlement, à l'encontre d'un autre élève, y compris lorsque ce dernier est scolarisé dans un autre établissement.

Nous craignons une augmentation considérable du nombre de conseils de disciplines avec des situations bien difficiles à gérer pour les personnels de direction sur le plan juridique notamment sur le volet harcèlement. M. Geffray, DEGESCO sera particulièrement attentif à la situation.

Globalement, le dialogue avec le ministre, lors de ce GNPD, a été de qualité et un certain nombre de ses annonces prouvent qu'il semble que nous ayons été entendus pour une part de nos revendications. Nous ajouterons que le ministère a enfin accepté que la question des conditions de travail des personnels de direction soit à l'ordre du jour des prochaines formations spécialisées du CSA ministériel...

Maintenant nous attendons les actes.

Le Secrétariat National Dro